

COMMISSION LOCALE D'INFORMATION AUPRES DU CNPE DE DAMPIERRE-EN-BURLY

Réunion de bureau du 12 décembre 2018

Compte-rendu

Présents :

Membres bureau CLI Claude BOISSAY - André COPIN - Alain FOURCAULT - Gérard MAHAUD - Michel TINDILLERE
EDF Aurélie FOLLENFANT
Secrétaire Maud MICHEL
Absents / excusés : Pascal BRAILLY - Gilles LEPELTIER

Claude BOISSAY indique que la préfecture lui a fait savoir qu'elle n'a pas apprécié le courrier que la CLI leur a envoyé concernant son avis sur le projet de PPI. Cette information lui a été remontée par Mme PLOTTON, qu'il a rencontrée à la réunion publique organisée par la CLI de Saint-Laurent.

Claude BOISSAY indique également qu'il se rendra le jeudi 13 décembre à la réunion de concertation sur la VD4-900 organisée par la CLI de Saint-Laurent.

Alain FOURCAULT précise qu'il a appelé Mme PLOTTON au sujet de ce courrier, pour lui expliquer que le but de la CLI n'était pas de « braquer » la préfecture.

Concernant le projet de PPI, Gérard MAHAUD estime que c'est un document public mais qu'il est incompréhensible pour le grand public, et que certains rédacteurs de ce plan semblent être « orientés » plutôt contre le nucléaire.

1. Points d'actualité CNPE

- *ESS de niveau 1 :*

Sur la tranche 3, une intervention de maintenance a été réalisée sur un clapet à battant. Lors de l'essai périodique, il a été constaté que le clapet était resté bloqué en position semi-ouverte.

Dès la détection de cette anomalie, la remise en conformité a été réalisée, mais elle a eu lieu en-dehors du délai autorisé. Un ESS de niveau 1 a donc été déclaré le 13 novembre.

- *Remise en service de la tranche 4 :*

La tranche 4 est en cours de redémarrage. Un nettoyage préventif des GV a été fait plus tôt que prévu sur cette tranche (nettoyage initialement prévu en 2019-2020) du fait d'un colmatage des GV.

L'arrêt de tranche a donc été beaucoup plus long que prévu : environ 150 jours d'arrêt contre 50 prévus au départ.

- *Inspections à venir :*

Fin janvier 2019, 2 inspections vont avoir lieu : 1 inspection internationale (sur 3 semaines) et 1 inspection interne EDF.

Gérard MAHAUD demande s'il y a des acquisitions de terrains en cours autour du CNPE de Dampierre.

Auréliе FOLLENFANT indique que des opérations d'acquisition de terrain sont en réflexion avec la SAFER sur tous les sites EDF de France, y compris Dampierre, mais rien n'est fait pour le moment. Le devenir de ces terrains n'est pas non plus déterminé : ils pourront servir de réserve foncière pour le grand carénage, pour une nouvelle installation, pour des travaux de déconstruction...

Elle précise qu'EDF dispose déjà de réserve foncière, notamment à Dampierre.

Gérard MAHAUD considère que ces acquisitions n'ont pas pour objectif de servir à des projets d'énergies renouvelables, mais bien à des projets nucléaires. Ces projets d'acquisition de terrain vont avoir le même impact sur l'opinion publique que la polémique autour de la « piscine de Belleville », et risquent de donner l'impression qu'EDF n'est pas clair dans ce qu'il dit sur ses projets.

Il estime qu'il faudrait au contraire être le plus limpide possible afin de désamorcer les conflits ou les oppositions.

Il considère par exemple que le fait d'indiquer que ces terrains pourraient servir à des projets de déconstruction n'est pas crédible, car ce type d'activité ne nécessite pas de terrain supplémentaire.

Gérard MAHAUD demande également des informations sur la question du tritium dans l'eau de consommation de Dampierre, posée par un participant lors de la réunion de concertation. La CLI s'est engagée, lors de la réunion publique, à apporter une réponse à cette question.

Auréliе FOLLENFANT indique qu'elle n'a aucune information sur ce sujet, et qu'EDF ne réalise pas d'analyses sur l'eau de consommation : seuls les rejets sont analysés, et ils respectent les normes qui sont imposées à la centrale.

Maud MICHEL va se renseigner auprès de l'ARS pour savoir si des mesures du tritium sont réalisées dans l'eau de consommation à Dampierre, et si la présence de tritium est bien avérée.

2. Préparation de la prochaine réunion plénière de la CLI

La date du 8 février 2019 après-midi (de 14h00 à 16h30) est maintenue : EDF va faire en sorte que Sébastien MIOSSEC soit disponible pour le début d'après-midi. Si le timing est trop serré pour aller à Orléans, la réunion pourrait se tenir à Dampierre.

Maud MICHEL va se renseigner auprès de la ville de Dampierre pour savoir si l'auditorium est disponible à cette date et le réserver en prévision d'un changement de lieu.

Information post-réunion : l'auditorium de Dampierre est disponible et réservé pour le 08/02/2019. La réunion se fera donc à Dampierre.

L'ordre du jour serait le suivant :

- Présentation du nouveau PPI → *préfecture – 45 mn*
- Présentation de l'avis du bureau de la CLI suite à la réunion du 18 décembre avec la préfecture et **approbation de cet avis par les membres de la CLI** → *CLI – 15 mn*
- Proposition de la nouvelle composition de la CLI suite à l'élargissement du PPI à 20 km et **approbation de cette composition par les membres de la CLI** → *CLI – 15 mn*
- Actualités CNPE, bilan 2018 (dont bilan environnemental) et projets 2019 → *EDF – 45 mn*
- Point sur la concertation VD4-900 → *CLI – 5 mn*
- Point sur l'organisation de la conférence inter-CLI → *CLI – 5 mn*
- Présentation du budget 2019 et du rapport d'activité 2018 de la CLI → *CLI – 10mn*

Gérard MAHAUD s'interroge sur la nécessité ou non de faire approuver le projet de nouvelle composition par la CLI en séance plénière.

Après vérification, cette obligation ne figure pas explicitement dans la réglementation relative aux CLI ni dans le règlement intérieur de la CLI de Dampierre. Il semble néanmoins judicieux de présenter cette proposition en séance plénière avant de la mettre en œuvre.

3. Modalités d'élargissement des membres de la CLI (périmètre 20 km)

Un nouvel arrêté de composition nominative de la CLI devra être pris dès que le nouveau PPI sera approuvé.

La préfecture considère que le projet de composition (nouvelle liste) devra lui être soumis ainsi qu'à l'ASN, selon les dispositions du décret du 12 mars 2008 (article 4). Ce point reste à éclaircir, car ce décret prévoit que le préfet et l'ASN doivent être consultés en cas de « création, suppression ou modification des compétences d'une CLI » (le changement de composition n'est pas clairement spécifié dans ce décret).

La nouvelle composition porterait à 62 le nombre des membres de la CLI, soit 8 membres élus supplémentaires, répartis comme suit :

- 3 membres pour la Communauté de Communes Berry-Loire-Puisaye (actuellement non représentée à la CLI)
- 3 membres en plus pour la Communauté de Communes des Canaux et Forêt en Gâtinais (actuellement représentée par 1 membre)
- 1 membre pour la Communauté de Communes des Loges (actuellement non représentée à la CLI)
- 1 membre pour la Communauté de Communes Sauldre et Sologne (située dans le Cher, actuellement non représentée à la CLI)

Le nombre de membres associatifs étant de 6, on est légèrement en-dessous du pourcentage minimal prévu dans le décret du 12 mars 2008 (9,7% contre 10% au minimum). De plus, l'association ACREDE, qui fait partie de ces membres associatifs, n'existe plus et doit donc être retirée de la liste de membres.

Il convient donc de trouver 1 voire 2 nouveaux membres associatifs. Maud MICHEL va recontacter l'association Loiret Nature Environnement, qui faisait auparavant partie des membres de la CLI, pour leur demander s'ils veulent bien désigner à nouveau un représentant pour la CLI.

André COPIN fournira également le nom d'une autre association à contacter.

Concernant les membres représentant les syndicats, la CFTC n'a toujours pas répondu aux sollicitations pour désigner un représentant en remplacement de Cédric OULES.

Maud MICHEL enverra un courrier à la CFTC pour solliciter le nom d'un nouveau représentant à la CLI.

En parallèle, une lettre sera envoyée à tous les syndicats pour demander si certains seraient volontaires pour faire partie du bureau de la CLI, en remplacement de Cédric OULES.

4. Point sur la concertation sur les 4^e réexamens périodiques des réacteurs 900 MW

Alain FOURCAULT est allé à Bourges le 26 novembre avec François RIVALIN, pour rencontrer un groupe de 8 étudiants de l'INSA Val-de-Loire qui se destinent à travailler dans le domaine du nucléaire.

Ils ont fait une présentation de la CLI, des objectifs la concertation, et ont donné aux étudiants les documents d'EDF et de l'ASN pour qu'ils commencent à travailler sur leurs questionnements relatifs à l'objet de la concertation.

Avec leurs responsables, les étudiants vont monter un dossier avec leurs avis et leurs questionnements, sur le même modèle que celui proposé aux participants lors de la réunion publique de concertation du 12 octobre.

Il est prévu de reprendre contact avec ces étudiants en janvier-février 2019, pour une remise de leur rapport fin février au plus tard.

Par ailleurs, Alain FOURCAULT se rendra sur le marché de Sully-sur-Loire un lundi matin, avec un adjoint de Sully ou un membre du bureau (la date reste à fixer).

Ils remettront au public les documents de l'ASN et d'EDF, ainsi qu'un questionnaire (sur le même modèle que celui utilisé lors de la réunion de concertation). Il est également prévu d'installer un kakémono sur le thème de la concertation.

Afin de laisser le temps au public de répondre, il faudra préciser sur les questionnaires qu'ils doivent être déposés à la mairie de Sully. Il faudra également prévoir une urne à l'accueil de la mairie pour les déposer.

5. Point sur les avancées de l'organisation de la réunion inter-CLI

La date de la conférence reste difficile à caler, du fait de l'indisponibilité de certains directeurs de CNPE aux 3 dates proposées (les agendas ne coïncident pas).

Aurélié FOLLENFANT va se rapprocher de ses homologues des 3 autres CNPE pour essayer de trouver une date commune, en permettant a minima que le directeur de Chinon soit présent le matin et les 3 autres l'après-midi.

Il est convenu d'essayer de trouver une date dans le courant du mois de mars, notamment en essayant la date du 20 mars. Maud MICHEL recontactera la ville de Meung-sur-Loire pour savoir si la salle est déjà réservée sur cette période, et mettre une option sur le 20 mars si la salle est disponible.

Les autres participants (ASN, IRSN, M. CAUSSADE du comité scientifique de l'ANCCLI) ont fait part de leur accord pour intervenir à cette conférence et sont disponibles sur les dates proposées en mars.

L'IRSN a également précisé le contenu des interventions qu'il pourrait faire :

- Sur le démantèlement : l'ASN présenterait la réglementation (principaux textes) et la stratégie française dans ce domaine, l'IRSN présenterait les enjeux de sûreté, de la radioprotection, des déchets et rejets
- Sur les rejets en Loire : l'IRSN présenterait les enjeux humains et environnementaux liés aux rejets

6. Points divers

✓ Retour que la formation du 24/09/2018

La formation a été un peu plus suivie que les précédentes, mais on ne peut pas parler de franc succès malgré tout.

Gérard MAHAUD considère qu'il faut arrêter d'essayer d'organiser des formations, faute de participants. Il déplore néanmoins le faible niveau de culture nucléaire des membres de la CLI : les seuls qui connaissent un peu le sujet sont les opposants.

Il propose que le bureau rédige une note écrite tous les trimestres présentant un aspect du fonctionnement des centrales, sous forme d'une lettre de la CLI.

Aurélié FOLLENFANT indique qu'EDF dispose déjà de plusieurs fiches sur différents aspects sur son site internet (fiches thématiques). Elle fera parvenir à Maud MICHEL les fiches disponibles.

Il est proposé d'envoyer des fiches avec un en-tête « la CLI vous informe », en reprenant le contenu des fiches EDF.

Gérard MAHAUD fera une proposition de maquette de lettre d'information au bureau de la CLI.

André COPIN précise que la CLI de Belleville organise des visites techniques (voyages) pour ses membres (ex : visite de l'EPR à Flamanville).

Il propose d'aller visiter Chinon 1 (ancien UNGG), ou le laboratoire d'essais de matériaux.

Plusieurs membres du bureau restent sceptiques sur le fait que les membres de la CLI se mobilisent sur ce type d'événement, sachant qu'ils ne se déplacent pas pour des visites au CNPE sur quelques heures (comme lors de la visite du chantier des DUS).

✓ Retour sur la conférence des CLI du 7 novembre 2018

Les retours sont positifs, c'est la première fois que les CLI ont vraiment pu prendre la parole. Les questions posées par SMS ont permis de limiter les interventions virulentes et à rallonge. En revanche, ce mode de fonctionnement a pu dissuader de s'exprimer ceux qui ne sont pas très à l'aise avec les nouvelles technologies.

L'absence d'EDF à la tribune a été remarquée, les membres du bureau considèrent que c'était effectivement un manque.

✓ Site Internet de la CLI

Le nouveau site devrait être en ligne avant Noël, sur le site du Conseil départemental. Quand il sera disponible, Maud MICHEL enverra un mail aux membres de la CLI pour les en informer et leur indiquer le chemin d'accès pour y accéder via Loiret.fr. Un accès rapide avec une adresse dédiée est également prévu.

Dans la page « Contact » de l'ancien site, un paragraphe limitait fortement le type de questions que le public pouvait poser à la CLI, et renvoyait vers EDF, l'ASN ou l'Etat.

Il a été proposé de supprimer ce paragraphe dans le nouveau site : la partie « contact » ne présentera que le formulaire pour poser une question et les coordonnées de la CLI.

Maud MICHEL se rapprochera également du service Communication du Conseil départemental pour qu'ils proposent un logo de la CLI.

Prochaine réunion plénière de la CLI :

**Le vendredi 08 février 2019 de 14h00 à 16h30
à Dampierre-en-Burly (auditorium de l'espace culturel et sportif)**

ANNEXE

Calendrier des réunions 2019

- 1^e réunion plénière : vendredi 8 février 2019 à 14h00 à Dampierre
- Réunion de bureau : lundi 13 mai 2019 à 14h30
- 2^e réunion plénière : mardi 4 juin 2019 à 14h00 à Orléans
- Réunion de bureau : lundi 1^{er} juillet 2019 à 14h30
- 3^e réunion plénière = réunion publique : vendredi 11 octobre 2019 à 18h00 à Dampierre (ou Ouzouer-sur-Loire si l'auditorium n'est pas disponible)